



Le Roi Louis XVI Refond la Mission Française de Pékin

Bernard Massarini, C.M.

The CM Province of France

waranaka@hotmail.com

Abstract :

The suppression of the Jesuits in 1773 by Pope Clement XIV led to the closure of numerous Jesuit institutions and expulsion of Jesuits worldwide, impacting their influential missions in China. During the 65-year absence of the Jesuits, other Catholic orders, including Franciscans and Dominicans, continued evangelization efforts. The Superior General of the Lazaristes, being requested by the king of France, had quickly chosen three members of the Congrégation de la Mission to go to China: one who had specialized in astronomy and geography: Fr. Raux Jean-Joseph. Supported by French monarchs, particularly Louis XIV and later Louis XVI, French influence remained strong in China's Catholic missions, with some Jesuits remaining at the Chinese imperial court due to their expertise in sciences, such as astronomy and mathematics. These Jesuit missionaries leveraged their knowledge to foster favorable relations with the Chinese emperors, contributing to diplomatic and cultural exchanges. Following the re-establishment of the Society of Jesus in 1814, the Jesuits returned to China, where they resumed missionary work amid evolving Franco-Chinese relations. France's growing political and commercial interests in China continued to intertwine with its role as a protector of Catholic missions well into the 19th century.

La suppression des Jésuites en 1773 par le pape Clément XIV a entraîné la fermeture de nombreuses institutions jésuites et l'expulsion des Jésuites dans le monde entier, ce qui a eu un impact sur leurs missions influentes en Chine. Pendant les 65 ans d'absence des Jésuites, d'autres ordres catholiques, notamment les Franciscains et les Dominicains, ont poursuivi leurs efforts d'évangélisation. Le Supérieur général des Lazaristes, à la demande du roi de France, avait rapidement choisi trois membres de la Congrégation de la Mission pour se rendre en Chine : l'un d'entre eux était spécialisé en astronomie et en géographie : M. Raux Jean-Joseph. Soutenue par les monarques français, en particulier Louis XIV et plus tard Louis XVI, l'influence française est restée forte dans les missions catholiques en Chine, certains jésuites restant à la cour impériale chinoise en raison de leur expertise dans les sciences, telles que l'astronomie et les mathématiques. Ces missionnaires jésuites ont mis à profit leurs connaissances pour entretenir des relations favorables avec les empereurs chinois, contribuant ainsi aux échanges diplomatiques et culturels. Après le rétablissement de la Compagnie de Jésus en 1814, les jésuites sont retournés en Chine, où ils ont repris leur travail missionnaire dans le contexte de l'évolution des relations franco-chinoises. Les intérêts politiques et commerciaux croissants de la France en Chine ont continué à se mêler à son rôle de protecteur des missions catholiques jusqu'au XIXe siècle.

La supresión de los jesuitas en 1773 por el Papa Clemente XIV provocó el cierre de numerosas instituciones jesuitas y la expulsión de jesuitas de todo el mundo, lo que afectó a sus influyentes misiones en China. Durante los 65 años de ausencia de los jesuitas, otras órdenes católicas, como los franciscanos y los dominicos, prosiguieron sus esfuerzos de evangelización. El Superior General de los Lazaristas, a petición del rey de Francia, había elegido rápidamente a tres miembros de la Congrégation de la Mission para ir a China: uno de ellos se había especializado en astronomía y geografía: el Sr. Raux Jean-Joseph. Apoyada por los monarcas franceses, en particular Luis XIV y más tarde Luis XVI, la influencia francesa siguió siendo fuerte en las misiones católicas de China, y algunos jesuitas permanecieron en la corte



imperial china debido a su pericia en ciencias, como la astronomía y las matemáticas. Estos misioneros jesuitas aprovecharon sus conocimientos para fomentar relaciones favorables con los emperadores chinos, contribuyendo a los intercambios diplomáticos y culturales. Tras el restablecimiento de la Compañía de Jesús en 1814, los jesuitas regresaron a China, donde reanudaron su labor misionera en medio de la evolución de las relaciones franco-chinas. Los crecientes intereses políticos y comerciales de Francia en China siguieron entrelazándose con su papel de protectora de las misiones católicas hasta bien entrado el siglo XIX.

Keywords : Chine, suppression, Louis XVI, mission française

C'est le 21 juillet 1773, que le Bref du pape Clément XIV, *Dominus ac Redemptor*, supprime définitivement la Compagnie de Jésus dans l'ensemble de l'Église, entraînant la fermeture de 24 maisons professes, 81 noviciats, 669 collèges, 171 séminaires, 310 résidences, 271 missions, 1 542 églises, fermeture définitive ou transfert à d'autres congrégations religieuses et à l'État tels les collèges de France. Les 22 589 jésuites sont chassés de leurs résidences, collèges, lieux de mission et ils sont dispersés, ou jetés en prison. Ils vont quitter la Chine où il ne reviendront après avoir été rétablis, qu'en 1842. Durant ces 65 ans la Congrégation de la Mission va se trouver avoir une grande place dans l'évangélisation de la Chine. La mission en catholique en Chine outre les jésuites était constituée de franciscains, dominicains, et de nombreux autres ordres religieux. Louis XIV va tout faire pour conserver cette mission ainsi que ses biens. Cette présence missionnaire bénéficiait par ailleurs d'une protection accrue de l'empereur de Chine: K'ien-Long.

La Chine au moment de leur suppression

Nous savons que l'empire chinois s'intitule "l'Empire du Milieu". L'origine de cette dénomination a donné lieu à de vives controverses.

D'après M. l'abbé Huc, prêtre de la Mission, dans un de ses ouvrages : " Histoire d'un voyage en Chine", publié en 1854, il la dit remonter au XII^e siècle avant notre ère, à une époque où la Chine était divisée en plusieurs principautés. Le nom d'Empire du Milieu fut alors attribué à celle de ces provinces qui se trouvait placée au centre et où résidait habituellement l'empereur. M. Huc estime que telle est la véritable et seule origine du terme dont les Chinois se servent encore aujourd'hui. Il traite durement la plupart des livres européens qui ont indiqué une étymologie différente.

Cependant, le père de Rhodes, dès 1653 a un autre avis :

« *La Chine, écrit-il, est divisée en quinze provinces qui sont chacune un bien grand royaume ; aussi la grande étendue de leur pays et l'abondance des biens que l'on y possède a rendu les Chinois si présomptueux, qu'ils se persuadent que la Chine est tout ce qu'il y a de plus beau dans toute la terre, et ils sont bien étonnés quand ils voient nos mappemondes, où leur pays paraît si petit en comparaison du reste de la terre. Ils en usent bien autrement, car en leurs cartes ils dépeignent le monde carré, mettent la Chine au milieu (aussi l'appellent-ils Chon-Choc, qui veut dire royaume du milieu), peignent la mer au-dessous, en laquelle ils sèment quelques petites îles ; l'une est l'Europe, l'autre l'Afrique, l'autre le Japon ; en quoi nous leur avons bien fait voir qu'ils étaient bien moins savants que nous.* ».

Le Gentil, un autre voyageur, en 1716, dans "Nouveau Voyage autour du Monde", écrivait dans le même sens :

« L'empereur Kamhi a tout l'orgueil et le faste des princes asiatiques. Sa vanité ne peut souffrir que dans les cartes géographiques on ne mette pas son empire dans le centre du monde, et quoique, par les conversations fréquentes qu'il a eues avec nos missionnaires les plus habiles, il soit bien convaincu que ses états ne sont non-seulement pas situés dans le centre du monde, comme tous ses prédécesseurs l'ont prétendu, mais encore qu'ils ne font qu'une très petite partie de ce monde, il s'obstine par un trait de politique, où l'orgueil a beaucoup de part, à vouloir que, dans les cartes qu'on dresse par son ordre, on mette la Chine et les états qui en dépendent au centre du monde. Il fallut même autrefois que le père Matteo Ricci, dans la carte chinoise du monde, qu'il dressa à Pékin, renversât l'ordre pour plaire à l'empereur et pour se conformer à ses idées. »

Sur les cartes qui circulaient, nous pouvons voir ces charmants dessins qui représentent la mappemonde en usage à Canton, montrant la Chine au centre de la planisphère. Les géographes du Céleste Empire étaient de véritables fantaisistes.

Dans tous les cas, la Chine était organisée en provinces, officiellement quinze sous les Ming (1368-1644) puis dix-huit sous les Qing (1644-1911). Le passage d'une dynastie à l'autre, autour de l'année 1644, a correspondu à une période de troubles et d'insécurité particulièrement difficile.

Les premières traces de christianismes en Chine sont venues de Perse, par les nestoriens au VII^e, la stèle de Chang'an (Xi'an) retrouvée en 1625, en atteste. Par la suite une première mission franciscaine est présente en Chine entre le XIII^e siècle et le XVI^e siècle, durant la dynastie mongole des Yuan. Ils durent lorsque la dynastie a été renversée. Le christianisme prêché alors était sans nuance, ni adaptation.

Ce sont les jésuites espagnols et portugais qui, dès 1542 notamment avec Matteo Ricci, vont entreprendre une autre voie: celle de l'adaptation à la culture chinoise par la conversion d'importants lettrés qui seront les diffuseurs de la pensée chrétienne. À leur arrivée à Pékin en 1688, les cinq jésuites français retrouvent leurs confrères portugais installés à la Cour impériale, qui leur offrent l'hospitalité. Ils sont reçus par l'empereur Kang-hi (1662-1722). Dans les provinces se retrouvent des missionnaires d'autres ordres religieux comme les dominicains, les Missions étrangères, les prêtres de la Propagande qui auront des approches différentes qui vont être à l'origine du conflit sur les rites chinois.

La mission française de Pékin naît officiellement le 30 novembre 1700 et accueille de nouveaux jésuites français les années suivantes.

Les missions jésuites au moment de leur suppression

La mission de Pékin qui était un vrai relais de diffusion du christianisme en Chine va connaître des difficultés lors de la première visite canonique de Mgr de Tournon venu pour faire que la décision romaine d'interdire les rites chinois soit communiquée à l'empereur. En 1724, répondant à l'interdiction romaine de tolérer les rites chinois, l'empereur Yong-tcheng (1723-1735) proscribit le christianisme dans l'Empire, et défend à tout étranger d'entrer dans le pays. Tous les missionnaires sont expulsés sauf les jésuites, seuls autorisés à rester à la Cour. Ce qui va leur permettre d'aider à reconstituer les communautés chrétiennes très affaiblies par les persécutions, sous couvert d'activités profanes à Pékin (astronomie, mathématiques, peinture...).

Sous le règne de l'empereur K'ieng-Long (1736-1796), les jésuites de Pékin, à de nombreuses reprises, utilisent le crédit qu'ils possèdent auprès des mandarins de la Cour pour résoudre les difficultés qui éclatent entre négociants français et mandarins chinois à Canton: seul port ouvert au commerce occidental.

En 1760, le marquis de Pombal ministre portugais avait proscrits les jésuites de Chine. L'empereur n'avait pas supporté la menace qui l'accompagnait de faire intervenir l'armée anglo-portugaise si cela n'était pas exécuté.

Le Bref arrive à Pékin en novembre 1775. Le père Amiot raconte la scène : « [...] Un Carme allemand nommé le Père Joseph de Sainte Thérèse, grand vicaire de l'évêque de Nankin, se rendit dans notre maison pour nous intimer par ordre de l'évêque de Nankin, le Bref de notre saint Père le Pape. *“Nous nous sommes soumis avec respect et une entière résignation au décret du Souverain Pontife et nous signames l'un après l'autre que nous ne regardant plus comme étant sous le régime de la société, puisqu'elle était détruite, nous vivrions désormais comme des prêtres séculiers sous la dépendance de l'ordinaire.*

Lors de leur suppression, la mission française de Pékin ne compte plus que dix jésuites français et deux jésuites chinois à la cour de l'empereur et quatre Français et trois Chinois dans les provinces éloignées, sans compter les nombreux catéchistes chinois travaillant auprès des pères, tous sous la juridiction de l'évêque de Pékin. Cette communauté est composée de: - Jean-Joseph Amiot (1719-1793), astronome, écrivain, procureur de la mission française ; - Michel Benoist (1715-1774), mathématicien et constructeur, cartographe dirigeant le tirage sur cuivre de la Carte de la Chine en 104 feuilles et les victoires de Kien Long (Musée Guimet) ; - François Bourgeois (1723-1792). Louis XVI le nomme supérieur de la mission de Pékin ; - Cibot (1727-1780), mécanicien, botaniste et polygraphe ; - Jean-Paul Collas (1735-1781), mathématicien ; - Jean-Baptiste Grammont (1736-1812 ?), mathématicien et musicien à la cour de Pékin ; - Louis Antoine de Poirot (1735-1813), peintre et traducteur de la Bible en chinois vulgaire et en tartare ; - Le frère Giuseppe Panzi (1734-1812 ?), peintre à la cour, il exécute le portrait de Kieng Long.

- Jean-François d'Ollières ou Ollières (1722-1780), linguiste, grand spécialiste de la langue chinoise, rédige un catéchisme en chinois, imprimé en 50 000 exemplaires ; - Jean-Matthieu de Ventavon (1733-1787), machiniste et horloger. Cette communauté de la mission française comprend aussi deux jésuites chinois : François-Xavier Lan (1727-1796) et Thomas Lieou, sans compter les catéchistes. Dans les provinces, quatre jésuites français travaillent, Jean-Baptiste de la Roche (1704-1785), Mathieu la Mathe (1723-1786), Pierre Ladmiral (1723-1784), Léon Baron (1738-1784), ainsi que trois jésuites chinois : Louis Ko (?), Étienne Yang (1733-1798 ?), Jean Yao (1722-1796).

La mission est en situation de défense et de conservation. Si la communauté de Pékin a reçu sans réagir le bref du Pape, les lettres qui parviennent à Paris décrivent une situation très critique de la mission. Déjà en 1774, avant la lecture officielle du Bref, le père Amiot avait mis en garde le ministre Bertin contre des « desseins d'appropriation » des biens de la mission par d'autres ordres religieux présents en Chine. Aidé de quelques confrères, il met alors en ordre l'administration de la mission, de telle sorte que le père Bourgeois, supérieur de la mission « ne regarda plus les biens de la Maison que comme un dépôt qu'il devait conserver fidèlement ». L'argument qui prévaudra désormais pour défendre ces biens sera que ces derniers appartiennent au Roi de France et à l'Empereur

de Chine. « *Il serait je crois, de la dernière indécence, ajoute le père Amiot, que notre Église, notre Bibliothèque, notre Observatoire, nos instruments et notre maison, où l'on voit partout les armes et les différents symboles de la France devinssent la proie de quelques religieux, italiens, portugais ou allemands.* ». Face à cette situation fragile, Louis XVI prend rapidement les premières mesures pour assurer la continuité de cette œuvre, car pour le souverain, religieux français : « il n'abandonnera pas ceux qui en servant la religion le servent aussi dans le plus beau de ses titres (Roi très chrétien) ».

Selon le père Dehergne, historien de la compagnie, 470 jésuites (toutes nationalités confondues) ont travaillé dans l'Empire chinois entre 1552, date de la mort de François-Xavier, et 1800.

Les travaux scientifiques vont continuer bon an mal an, et être envoyés à Paris. Ces traités scientifiques sont publiés à partir de 1776 jusqu'en 1814 sous le titre *Mémoires concernant les Chinois*, soit quinze volumes au total. En 1779, le père Amiot fait même parvenir de Pékin à M. Bignon, bibliothécaire du roi, quatre cahiers de musique manuscrits, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale.

Le roi accompagne la mission

Louis XIV commence par envoyer un soutien financier. En octobre 1775 arrive un premier Bon du Roi de 15 000 livres puis un second de 1 200 livres pour le procureur de ces missions ; en 1776, un nouveau Bon de 15 000 livres pour pouvoir assurer le financement des travaux scientifiques. Le roi veut profiter d'un climat de détente relatif à son avènement, avec l'élection d'un nouveau pape en 1775, Pie VI, (plus indulgent envers les ex-jésuites, pour qui la suppression est « un mystère d'iniquité ») et de la présence d'un nonce à Paris plutôt favorable à ces derniers. Louis XVI s'entoure d'hommes de confiance, et en particulier du ministre Bertin (1720-1792), ministre par intérim des Affaires Étrangères en 1774, après avoir occupé de nombreux postes à la Cour ; il se consacrera jusqu'à sa mort à cette mission de Pékin et surtout sera le correspondant de tous les écrits scientifiques que les ex-jésuites continueront à envoyer à l'Académie des Sciences...

Louis XVI implique aussi ses différents ministres de la Marine, qui auront à cœur de faire aboutir la conservation de la mission de Pékin. Pour se protéger des tentatives d'appropriation de l'évêque portugais de Macao et des propagandistes, les ex-jésuites se placent immédiatement sous la juridiction non de l'évêque de Pékin mais de celui de Nankin, qui était au moment de la suppression un jésuite autrichien, Godefroid Xavier de Laimbeckhoven. Ce dernier se maintient à ce poste jusqu'à sa mort en 1787. Un supérieur est nommé par le roi, le père Bourgeois, qui envoie au ministre de la Marine de France un rapport détaillé sur les biens de la mission dont il est désormais administrateur. Il ne cesse de rappeler que les ex-jésuites conservent une mission qui appartient, au temporel, au roi de France et à l'empereur de Chine.

C'est durant cette période que les jésuites, voyant la tournure des événements, proposent au roi Louis XVI les M.E.P. pour reprendre leurs services, mais ces derniers déclinent faute de missionnaires aptes à continuer l'œuvre scientifique. Le gouvernement a alors entamé des négociations qui vont durer dix ans. Il devient évident qu'il va falloir affilier la mission à un ordre religieux. Il fallait trouver un ordre capable de continuer l'œuvre scientifique et des membres capables de l'œuvre d'évangélisation. Sauver cette

mission reste cependant une priorité pour le roi et ses ministres. Un projet conçu par Louis XVI est étudié en 1778 à la cour de France, celui d'ériger un évêché à Mougden en Mandchourie et de le confier à un ex-jésuite français, et pourquoi pas lui confier celui de Pékin ; il aurait juridiction sur les anciennes missions de la société jusqu'aux Indes.

Il faut rappeler que pour les missions jésuites de l'Inde se pose aussi le problème de leur survie : « *En mettant sous sa dépendance tout ce qui est au dehors de la Grande Muraille et la partie de Pékin appelée la ville Tartare ou seulement l'espace contenu dans l'enceinte du Palais de l'Empereur Prince Tartare, la mission française dépendrait alors de cet évêché dont le titulaire pourvoirait à sa direction sans avoir rien à démêler avec les évêques portugais...* ». On établirait un évêché français en Tartarie tandis que les Portugais conserveraient leur juridiction sur la Chine « chinoise ». Rome réagit d'abord favorablement, puis refuse, car cela aller entraîner de trop grandes difficultés avec la cour de Lisbonne. Ce serait une atteinte au droit de patronage et en contradiction avec le Bref d'extinction (nommé souvent Bulle -dans les archives-...). Cette idée effectivement pouvait être comprise comme une première tentative de reconstitution de la compagnie de Jésus, en donnant une certaine autonomie à la mission et surtout la possibilité de fonder un noviciat qui à plus ou moins long terme, pourrait former un nouveau noyau de jésuites. Les Portugais, ayant eu vent de l'histoire, avaient déjà fait courir le bruit à Rome « qu'un des ministres du Roi (Louis XVI) voulait rétablir l'Institut des jésuites à Pékin », idée qui, selon Bertin, a beaucoup plu au nonce du Pape à Paris... Le Cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, envoie sa réponse au Cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, lui opposant les difficultés insurmontables qui se présenteraient à l'exécution de ce projet. Il demande plutôt « de faire passer à la dite mission les dignes prêtres du séminaire des Missions étrangères de Paris ». Ainsi prend naissance l'idée qu'il vaut mieux chercher des prêtres scientifiques dans un ordre missionnaire déjà existant en France. Remplacer les jésuites, mais par qui ?

Les Missions étrangères de Paris furent contactées une première fois en 1776, mais ont refusé, estimant qu'elles n'avaient pas de scientifiques capables de remplir les fonctions des jésuites présents auparavant à la Cour de Pékin. On demande alors à la communauté de Saint Maur et aux oratoriens, mais un rapport du ministère de la Marine présenté au roi exclut les deux : la première car elle n'est pas adonnée aux missions, les seconds parce qu'ils ont exprimés des dissentiments de doctrine se sont élevés entre eux et les jésuites à l'époque du jansénisme, ce qui aurait pu nuire à l'harmonie nécessaire à toute cohabitation. Pourtant, il devient urgent de régler le sort de cette mission ; les pères de Pékin font état de vexations de plus en plus pesantes de la part des Portugais pour s'emparer des biens de la mission. Mais ils ne sont pas les seuls : les prêtres italiens de la Propagande tentent de leur côté de faire reconnaître les biens de la mission comme appartenant au Pape.

En 1782, le père Du Gad, inquiet de la situation précaire de la mission, propose une nouvelle fois les Missions étrangères qui refusent à nouveau. Le ministre de la Marine, M. de Sartine, désapprouve de toute façon ce choix. Pour lui, la Société est trop peu nombreuse « pour qu'on puisse y trouver des savants propres à la partie littéraire, et comme elle n'a point de frères laïques, il aurait été très difficile de se procurer les artistes nécessaires ». Il propose alors de s'adresser aux lazaristes. Le supérieur des lazaristes, le père Jacquier, se montre peu enthousiaste, il refuse trois fois les propositions qui lui sont faites de se charger de la mission française de Pékin, arguant du manque de sujets pour un tel engagement, mais aussi du fait que le Roi conserve le temporel de la mission. Le

Marquis de Castries, alors ministre de la Marine, finit par lui envoyer une lettre très ferme, le 6 novembre 1782 : « *quelque louable que soit votre délicatesse dans son principe, elle n'ôte rien à la confiance où je suis que cette Mission ne saurait être remise en de meilleures mains que les vôtres. Il ne s'agit d'ailleurs quant à présent, que de fournir un prêtre ou deux avec un chirurgien s'il se peut ; l'intention du Roi est donc, Monsieur, que vous fassiez cet effort en attendant que le temps et les circonstances permettent d'employer des moyens plus étendus pour la conservation et l'accroissement d'une des Missions les plus intéressantes qu'il y ait sous le double rapport du Christianisme et de la politique. Je ne doute pas que vous ne vous empressiez de seconder les vues du Gouvernement dans cette occasion avec le même zèle que vous et votre congrégation, Monsieur, avez toujours montré dans tout ce qui a trait au bien de la Religion et de l'État...* » Ce n'est plus une proposition, c'est un ordre. M. Jacquier lui répond sur le même ton : « *Je suis pénétré d'une reconnaissance infinie pour la confiance dont vous daignez honorer notre Congrégation en la chargeant de la desserte des missions de Chine. Les fonctions qui nous y attendent m'avaient effrayé, parce qu'elles me paraissent au-dessus de nos forces, mais nous respectons vos vues sur nous, Monseigneur, comme des ordres, et nous tâcherons de les remplir avec l'exactitude, l'empressement, la fidélité dont nous nous ferons gloire quand il s'agira d'exécuter jusqu'à vos seuls désirs au moment qu'ils nous seront manifestés...* » Louis XVI est soulagé, la mission française de Pékin est sauvée.

La roi recrée la mission française de Pékin

Pour Louis XIV, l'occasion était trop belle d'assurer de sa protection cet envoi de missionnaires sous couvert de projets scientifiques, sans en référer ni à Rome, ni aux vicaires apostoliques de Chine, facilitant ainsi l'installation d'une présence française auprès de l'empereur de Chine.

Cependant, le pape Pie VI par le bref de la Congrégation pour la Propagande accepta cette demande du roi de France le 7 décembre 1783. Il est stipulé qu'ils reçoivent même pouvoirs et privilèges que leurs prédécesseurs.

C'est deux ans plus tard que Louis XIV, le roi de France, appuyé par Colbert, fait embarquer les six premiers religieux français pour la Chine, leur confiant des missions scientifiques en collaboration avec l'Académie des Sciences de Paris. Il répondait à la demande pressante d'un jésuite de Pékin, le père Verbiest (1623-1688), de la mission portugaise, « *d'envoyer de toute l'Europe des membres de la compagnie dotés d'une solide formation scientifique – astronomie, optique, mathématiques – afin de permettre que « notre sainte religion, trouve facilement accès auprès des princes et des gouverneurs de province et, en captant leurs faveurs, protègent églises et missionnaires* ».

Le supérieur général des lazaristes avait rapidement choisi trois membres de la Congrégation de la Mission pour partir en Chine : un qui s'était spécialisé en astronomie et en géographie : Mr Raux Jean-Joseph (1754-1801), supérieur, Il avait suivi des cours de Mr Lalande au Collège de France, et s'était aussi appliqué à l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle. du diocèse de Cambrai avait reçu l'ordination avec dispense d'âge.

Un formé en mathématique : Mr Ghislain Jean-Joseph (1751-1812), avait fait un cours de physique expérimentale et suivi le cours de M Macquer au Jardin du roi.

Originaire du diocèse de Cambrai et un horloger : un frère : le frère Charles (dit Joseph) (173861804) du diocèse de Beauvais, entré le 2 juin 1783 qui fera ses vœux le 14 juin 1785 à Pékin Il était horloger, mécanicien et tourneur, avait pris des leçons de clavecin.

Pour l'aspect matériel, c'est le roi qui en disposera. Il fait transférer aux Lazaristes par décret du 25 janvier 1874, tous les biens des jésuites de Chine.

Les missionnaires quittent Brest le 20 mars 1784 à bord du navire dénommé l'Oiseau. Ils font route avec l'ambassade du roi Chaumont/Choisy pour le Siam à laquelle s'était joint le père Tachard. Ils arrivent à Macao le 23 août mais de peur d'être molesté par le gouvernement local ne débarquent pas et arrivent à Canton le 29 août. C'est le procureur de la Propagande qui les accueille avec effusion. Ils rencontrent le nouvel évêque de Pékin, Mgr de Gouvea, jeune évêque de 33 ans dont les qualités d'esprit et de cœur vont pondérer la jeunesse.

Le 28 janvier 1685, ils reçoivent du roi de France, les lettres Patentes les déclarant « Mathématiciens du roi et les accreditant à « *se transporter aux Indes et à la Chine pour y faire toutes les observations nécessaires pour la perfection et la curiosité des Arts et des Sciences, l'exactitude de la Géographie et établir de plus en plus la sûreté de la navigation* ».

Dès l'arrivée, Mr Raux écrit aux jésuites encore à Pékin pour les aviser de son arrivée. Il reçut une belle réponse remerciant les pères pour les services rendus aux leurs dispersés dans les divers lieux où nous étions. Bien que le vice-roi ait l'ordre de faire arriver les scientifiques au plus vite au palais, il prend des précautions en raison des troubles multiples dans les régions.

Les voyageurs, après cinq mois à Canton, arrivent à Pékin le 7 février 1785. L'accueil dans la mission du Pétang fut paisible. Mr Raux dut rapidement exercer son ministère pour défendre les autres missionnaires persécutés. Kien-Long avait fait un édit contre les missionnaires, mais il ne touchait pas les missionnaires de Pékin, ceux de la cour n'en souffrirent pas.

Le 21 mars 1788 pour manifester sa confiance aux mathématiciens, l'empereur leur donne la résidence de Pé-t'ang (Église du Nord) située près du Palais, dans l'enceinte même de la Cité impériale, tandis que les Portugais étaient installés depuis le début du XVIIe siècle à Nan-t'ang (Église du Sud).

La révolte anti manchoue "Nenuphar blanc" exigea la prise de mesures contre les sociétés secrètes, associant les chrétiens à l'une d'entre elles. Les missionnaires furent conduit au tribunal des crimes. Dix huit européens dont 4 évêques furent incarcérés. On arrêta aussi des prêtres indigènes et des chrétiens. Le Père Della Torre souffrit tant de restrictions qu'il mourra au bout de quelques semaines. Mgrs Maggi et Sacconi franciscains italiens, deux prêtres des missions étrangères, deux chinois et sept chrétiens succombèrent dans d'infect cachots.

Pékin était épargné de telles mesures vexatoires, et lorsque les missionnaires virent comment leurs frères de l'intérieur du pays étaient traités intervinrent auprès de l'empereur. Il fut exaspéré, et il leur imposa le silence. Les chrétiens quant à eux, s'ingénierent à trouver les moyens de les soutenir dans leurs détentions.

Alors que rien ne le laissait prévoir cependant l'empereur victime des calomnies de ses proches sur les chrétiens qui s'était montré intraitable, signa le 9 novembre 1785, un décret qui les libérait.

L'empereur de retour de Mandchourie où il avait passé l'été, reçoit Mr Raux, conduisant celui-ci à espérer un meilleur sort pour les chrétiens. Tous les chrétiens libérés furent conviés à la cathédrale de Nan-Tang où ils furent témoins de la remise de la croix pectorale et l'anneau à Mgr de Saint Martin nommé coadjuteur de Mgr Potier, vicaire apostolique de Sse-Tchoan. Si les prêtres européens avaient été graciés parce que l'on pouvait en tirer profit, les chrétiens et prêtres eux ayant abandonné les religions chinoises avaient commis un péché impardonnable.

La mission avait 4 lieux

1. Nan-Tang mission portugaise érigée en 1601 par des jésuites portugais, italiens et d'autres nations Eglise construite en 1650
2. Tong-Tang Mission portugaise érigée en 657 par des jésuites portugais l'église date de 1721
3. Pei-Tang mission française érigée en 1693 des jésuites français jusqu'en 1785. Depuis les lazaristes et ex jésuites Eglise de 1703
4. Si-Tang Mission de la Propagande ou italienne érigée en 1711 avec des religieux et séculiers italiens. L'église date de 1723

Missions sous la juridiction de l'évêque de Goa puis diocèse de Pékin en 1690 le premier fut Mgr della Chiesa.

C'est la mission de Pei-Tang qui incombait aux lazaristes aidée des ex-jésuites qui l'ayant fondé, désiraient y mourir

- ils étaient aussi dans le Kiang-Si et le Tche-Kiang sous la juridiction du vicaire apostolique du Fou-kien
- dans le Hou-Kang sous la juridiction du Vicaire apostolique du Shan-Si-Shensi
- et dans le Ho-nan administré par l'évêque de Nankin

L'une des premières décisions devant si peu de missionnaires fut l'érection d'un séminaire avec 15 jeunes confié à Mr Ghislain, au séminaire de Macao, fondé par Mgr de Gouvea en 1784. Ses lettres demandaient du renfort qu'il ne recevra que le 21 septembre 1788, en la personne de deux missionnaires : Mrs Robert Hanna (Irlandais-1762-1797) et Raymond Aubin (Français-1759-1795). Ils attendirent deux ans à Macao avant de pouvoir entrer. Puis la nouvelle arrive de Paris : le 13 juillet 1789, la Maison-Mère de Paris a été saccagée par une bande de forcenés, les séminaristes ont dû être dispersés. Malgré les événements, en 1791 François Clet arrive en Chine.

Mr Aubin rejoint une chrétienté de 3000 chrétiens au Hou-Kang, où des prêtres chinois appliquaient les bulles condamnant les rites chinois. Arrêté le 27 mars 1795. Il ne dit aucun nom, mais les mandarins, par crainte qu'il ne parle de leurs rigueurs excessives, l'empoisonnèrent le 1er août 1795.

M. Raux, dont l'autorité est aussitôt reconnue par les ex-jésuites, entreprend de construire un séminaire confié à M. Ghislain avec une quinzaine de jeunes Chinois. Ces deux hommes commencent à reprendre progressivement les activités scientifiques à la

cour suivant les conseils des ex-jésuites français. M. Raux se charge des activités d'astronomie et de géographie. Il est nommé au Tribunal d'astronomie, et remplace le père Amiot comme interprète de la Cour auprès des puissances étrangères ; ainsi assistera-t-il l'ambassadeur Mac Cartney en 1793 auprès de l'Empereur de Chine. M. Ghislain donne des cours de physique et de mathématiques. Le frère Paris devient horloger et machiniste à la Cour.

En 1788, Raux écrit : « *Je suis à la tête d'une maison de 73 personnes ; il me faut parler chaque jour quatre sortes de langue, le français, le latin, le chinois et le tartare ... Il faut catéchiser, prêcher, confesser et administrer les sacrements ; il faut de temps en temps aller chez les grands et répondre à mille questions qu'ils nous font, touchant l'Europe, la mer, la science des astres ...* » Et il conclut : « *Il est juste de souffrir pour gagner le Paradis car, c'est où j'espère aller en menant avec moi le plus d'âmes chinoises qu'il me sera possible ...* ».

Sur ces 73 personnes il ne reste que quatre jésuites dont 3 ont été autorisés à émettre leurs nouveaux voeux dans l'ordre préservé dans la Russie blanche à partir de 1803: le frère Pranzi mourra en 1811, le père de Grammont à Pékin en 1812 et le Père Poirot en 1813, un an avant leur rétablissement en France.

L'annonce de la mort de Louis XVI bouleverse l'ensemble des missionnaires français, comme on peut s'en douter. Le père Amiot, à la nouvelle de l'exécution de Louis XVI, meurt d'une attaque d'apoplexie en octobre 1793.

Après une longue période passée sans nouvelles de France, trois autres lazaristes réussissent à gagner la Chine, Pierre Minguet (1769-1841) en 1798, puis Jean François Richenet (1759-1836) et Lazare Dumazel (1759-1818) en 1800. Il faut attendre la fin de l'Empire français pour que la mission de Pékin reçoive régulièrement des missionnaires de France. Les seuls contacts possibles à établir se font par l'intermédiaire des Anglais que les missionnaires catholiques appellent « leurs sauveurs ». Les lazaristes ne sont pas sans les soupçonner cependant de secourir cette présence missionnaire à Pékin pour préparer quelque projet politique voire militaire

Malgré les tristes événements de 1789 la fermeture des 73 établissements lazaristes, on envoya trois nouveaux missionnaires à Mr Raux : à Pékin Mr Lamiot versé dans les sciences, au Hou-kang : Mr Pesné, et au Kiang-Si : Mr Clet. Pendant que Clet et Pesné se rendaient à leurs missions, Mr Lamiot dut attendre sa permission pour Pékin. A peine arrivé à Kiang-Si, Mr Clet fut destiné au Hou-Kang (à Hou-Nan et Hou-Pei). Il fut confié à Mr Aubin la visite du Kiang-Si, sans savoir qu'il était mort. Alors que Mr Aubin avait été mis à mort, Mr Pesné lui, succombera à un crachement de sang, dans les bras de Mr Clet, le 29 juin 1795 à l'âge de 28 ans. Il travaillait avec 3 ou 4 prêtres chinois. De retour au centre Kou-Tcheng, il devait administrer les mourants. Il faudra attendre les trois prêtres indigènes quelques années plus tard. Ly Joseph meurt en 1827, Tchang Jean en 1833 et Tchang Jouventin en 1803.

Lorsque Mr Hanna et Lamiot obtinrent l'autorisation des portugais; ils arrivèrent à Pékin le 30 juin 1794. La mission avait perdu les missionnaires jésuites Amiot et Bourgeois et accompagné le transfert des jésuites aux lazaristes. M Hanna seconda Mr Raux au bureau des mathématiques. Mr Lamiot devint interprète à la cour.

Mr Raux va être emporté par une attaque d'apoplexie le 16 novembre 1801. Avant de mourir il avait transmis les pouvoirs reçus à Mr Ghislain. Ce fut une lourde mission pour quelqu'un qui n'aimait pas les missions extérieures. A la mort de Mr Raux, la mission se composait de Mr Ghislain, Mr Lamiot, trois confrères chinois, les frères coadjuteurs : Paris Joseph et Wang Paul, deux prêtres et un frère ex-jésuite. Le frère construisit un petit et un grand orgue, plusieurs horloges et des carillons. Il mourut le 6 septembre 1804.

Le premier frère coadjuteur chinois Paul Wang se rendait utile pour les soins matériels de la maison. Instruit des livres chinois il accompagnait les tournées missionnaires, faisait le lien entre les missions de Province et celle de Pékin.

En 1814 meurt le dernier jésuite français le P Poirot, le frère Etienne Yang lui, était mort en 1790. C'est cette année que le pape Pie VII rétablit le statut primitif de la Compagnie de Jésus par le bref *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, le 7 août 1814.

Le retour des jésuites

Dès avril 1819, alors que les chrétiens chinois apprennent le rétablissement de la Compagnie, ils expédient des missives à Rome. Comme la réponse tarde, une nouvelle lettre collective des chrétiens de Pékin est expédiée vers la Ville éternelle le 7 mai 1832. En 1833, les seize prêtres chinois de Pékin envoient une autre pétition à Grégoire XVI, suppliant le pape de leur envoyer de bons missionnaires, semblables aux jésuites d'autrefois. En 1834 ont lieu de nouvelles pétitions de chrétiens, du Hubei et de Nankin cette fois. Nankin constitue un cas particulier.

À la mort de Mgr de Laimbeckhoven, s.j., en 1787, Pirès Pereira avait été nommé évêque, mais il n'était jamais venu à Nankin. Il s'était contenté de confier le diocèse, égal à la moitié de la France, à trois lazaristes portugais, à tour de rôle et avec l'aide de quelques prêtres chinois. Malgré tout, deux de ces lazaristes, les PP. Castro et Henriquès, continuent à vivre à Macao. Pratiquement, prêtres et chrétiens chinois se trouvent à l'abandon. Pirès Pereira n'en était pas moins très mécontent de l'attitude des chrétiens, car il ne veut pas qu'ils écrivent au pape et il menace de suspendre les prêtres. Ceci n'empêche pas les chrétiens d'écrire une seconde missive à Rome, envoyant une copie de la lettre de Pirès Pereira. Cette lettre contenait une critique des missionnaires alors présents en Chine, dont l'attitude pusillanime était comparée à la sage administration des anciens jésuites. Les chrétiens, en particulier, regrettaient les facilités que les anciens religieux accordaient à l'accomplissement des rites vis-à-vis de Confucius et des ancêtres.

Devenu pape en 1831, Grégoire XVI décide de réorganiser les missions de Chine. Entre 1838 et 1841, il partage les provinces ecclésiastiques de l'empire du Milieu en douze vicariats, tous placés sous la tutelle de la Congrégation de la Propagande. Le P. Fouillot, de la province jésuite de Paris, choisit trois de ses confrères, les PP. Gotteland, Estère et Bruyère. Ils partent de Marseille à destination de la Chine. C'est en 1842 qu'ils vont de nouveau arriver.

A leur arrivée, ils reçoivent la mission du Kiang-Nan (ou Jiangnan), mission avec 50.000 chrétiens. La mission comprend deux régions Kiang-sou et Ngnan-hoei . C'est une mission qu'ils auront jusqu'en 1921. 1842-1921.

Les archives nous présentent le père Goetteland, qui aura le service de supérieur de 1841 - 1848, immédiatement suivi par le père Poissemeux de 1848 à 1851 et du père Brouillon, le troisième, de 1851 à 1854, il sera suivi par le P. Fournier de 1854 à 1857. Tandis que le procureur, sera le père Moirez, c'est le représentant de la mission en France; celui qui assure le soutien administratif et financier par la "Procure des missions" est localisée à Paris (d'abord 42 rue de Grenelle), dans le bâtiment utilisé par la suite par le Provincial, puis au 35 de la rue de Sèvres jusqu'à la démolition en vue de la construction de l'actuelle université Loyola. Il occupera la charge jusqu'en 1843. Il sera suivi par le P Bigot pour un mandat d'un an avant de revenir un an et avoir un successeur qui restera de 1845 à 1853, le p. Coue..

Le ministre plénipotentiaire de France en Chine, Théodose de Lagrené (1800-1862), sous l'impulsion du roi visant à agrandir l'influence de la France en Asie, face aux difficultés du Portugal, pour placer la France face à l'Angleterre et la Hollande, conclut avec le commissaire impérial mandchou Qiying 耆英 (1787-1858) le premier accord de commerce et de navigation entre les deux pays, connu sous le nom de traité de Whampoa. Cette ambassade avait été aussi chargée d'élaborer un plan d'échanges industriels et de rapporter des renseignements relatifs à la production et à la fabrication artisanales tant dans l'Empire du Milieu qu'en Asie du Sud-Est.

Pendant la négociation dudit traité, Lagrené observa la consigne donnée par son ministre, François Guizot (1787-1874), de ne prendre aucune initiative. Toutefois, il changea d'attitude après la ratification du traité par le roi et jusqu'à la veille de l'échange des ratifications (le 25 octobre 1845, à Macao), s'engageant alors dans des discussions avec Qiying au sujet de la religion catholique en Chine. Celles-ci donnèrent naissance à une convention supplémentaire qui assurait la sécurité des missionnaires en exigeant « *qu'à l'avenir on reconduisît, sans mauvais traitements, dans un des ports libres, les Européens qui seraient arrêtés dans l'intérieur de l'empire* ».

En s'appuyant sur le traité de Whampoa autorisant la pratique de la religion catholique dans les cinq ports ouverts, la France joua le rôle de protectrice du catholicisme durant toute la seconde moitié du XIXe siècle. Charles de Montigny (1805-1868), son successeur, nommé premier vice-consul français à Shanghai suite à l'ambassade de Lagrené, mobilisa missionnaires et communautés chrétiennes chinoises pour entreprendre des enquêtes économiques dans le pays.

En 1842, peu avant l'arrivée en Chine de l'ambassade Lagrené, les missionnaires jésuites, dont la compagnie avait été rétablie par le Vatican en 1814, revinrent dans ce pays. En août 1844, Lagrené, quand il arriva à Macao, reçut plusieurs pétitions de la communauté catholique locale ainsi que des Lazaristes et des prêtres des Missions étrangères qui sollicitaient son assistance pour défendre leur religion.

Prolongeant l'ambassade de Lagrené, Charles de Montigny arrive quant à lui en Chine, pour la première fois en 1843, en qualité de chancelier du roi. Pendant la durée de la mission, il participa aux négociations du ministère insistant sur l'idée d'obtenir « les mêmes avantages et garanties que les Anglais » tandis que les Américains se comportaient d'une façon beaucoup plus libre à cet égard. Il observa qu'un nombre non négligeable de missionnaires des Missions étrangères et de la congrégation de la Mission parvenaient à circuler à l'intérieur de l'Empire, même dans les provinces les plus reculées, malgré de multiples édits impériaux émis par les empereurs mandchous. Par ailleurs, il nota que ces missionnaires réussissaient à « acquérir autant d'amis qu'ils y [faisaient] de Chrétiens ». Il note dans son Manuel du négociant français en Chine publié peu après son retour en

France : « *Nous rencontrons chez les nouveaux coreligionnaires beaucoup plus de sympathie que [dans] toute autre nation ; le commerce français, en outre, trouvera naturellement parmi eux une clientèle toute formée* ». Peu après son retour en France, il avait été chargé par le ministère du Commerce de diverses missions dans les centres industriels du Nord et de l'Est de la France. Il s'acquitta à l'entière satisfaction de ce département.

En janvier 1847, sur la recommandation de l'ancien ministre plénipotentiaire de France en Chine, Charles de Montigny est désigné pour être le premier vice-consul de la république de France à Shanghai, tandis qu'est créée une légation à Canton et un poste consulaire à Shangai pour la mise en oeuvre du traité. Dès sa nomination publiée, il intensifia ses visites aux grands centres manufacturiers pour s'enquérir des souhaits des chambres de commerce et des industriels.

Bibliographie

- Article sur la mission jésuite : https://chine.in/guide/mission-jesuite_1009.html
Chuan-Hui, Mau. 2022. « *Réflexions sur le rôle des missionnaires et des communautés catholiques dans les échanges techniques et commerciaux franco-chinois (deuxième moitié du XIXe siècle)* », Artefact [Enligne], 16 | 2022, mis en ligne le 15 juin 2022, consulté le 05 octobr2022. URL: <http://journals.openedition.org/artefact/12519>; DOI : <https://doi.org/10.4000/artefact.12519>
- Dehergne, s.j. *Archives françaises de la Compagnie de Jésus Fonds de la Province de Paris Répertoire numérique détaillé de la Série FCh ARCHIVES DE LA MISSION DE CHINE*
- Duteil, Jean-Pierre. 1950. *Les chrétiens en Chine de 1800 à 1950*, Clio.
- Ferreux, Octave. 1963. *1875-1963 Histoire générale de la Congrégation de la Mission en Chine de 1699 à 1950*. Annales 127 (503-506).
- Martin, Catherine. 1773. *La mission française de Pékin après la suppression de la compagnie de Jésus en 1773*, Transversalités 2008/3 (N° 107), pages 9 à 28
- Rybolt, John. 2005. *Histoire de la Congrégation de la Mission*, Tome II, Chap 23 et 24